

JOURNÉE MÉDIÉVALE

Le 14 octobre dernier, votre enfant a eu la chance de vivre notre « **journée médiévale** » en participant aux nombreux ateliers-découvertes des artisans de la **Compagnie de la Rose** et en mangeant la soupe aux légumes du chaudron. Ce fut une merveilleuse occasion d'apprendre tout en s'amusant !

Tous les élèves et les enseignants se joignent à moi pour remercier sincèrement **l'association de la Bourse aux vêtements**, son comité, ses membres, ses bénévoles de nous offrir chaque année l'occasion de vivre un événement particulier. Un tout grand merci également à la commission d'enseignants qui a organisé la journée d'une main de maître, ainsi qu'au conseil des parents et aux soupriers, qui ont relevé le défi de nourrir près de 500 personnes en une heure et demie.



MARCHÉ DE NOËL : CONCOURS DU PLUS BEAU SAPIN

Les organisateurs du **Marché de Noël**, qui aura lieu **les 2 et 3 décembre** dans la cour d'école de Domdidier, ont invité les classes à décorer un sapin et récompenseront le sapin qui aura récolté le plus de votes.

Venez nombreux pour participer à ce concours en donnant votre voix pour votre déco préférée jusqu'au samedi midi ! Les résultats du concours seront annoncés le **samedi à 15 heures**.

LES CONTES POUR LES ÉLÈVES DÈS LA 2^H

La **saison des contes** reprend pour les enfants dès la 2^H et les conteuses vous attendent le **mardi 29 novembre**, à 15h45 précises à la bibliothèque de Domdidier et à 17h15 précises à l'école de Dompierre-Eglise. Vous trouverez les dates des autres rendez-vous sur le flyer annexé à cette Info parents.



RAPPEL SUR QUELQUES ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT D'ÉTABLISSEMENT

Plusieurs questions sont arrivées dernièrement, notamment au conseil des élèves, concernant les trottinettes et les montres connectées. Pour rappel, le chemin de l'école étant sous votre responsabilité de parents, il vous appartient d'autoriser ou non votre enfant à l'utiliser. Toutefois, les trottinettes (non considérées comme des véhicules) ne sont pas autorisées sur le périmètre scolaire et ne peuvent donc pas être déposées dans la cour d'école ou à l'intérieur de l'école. Quant aux montres connectées, elles sont considérées au même titre que les téléphones portables. Elles sont donc autorisées sur le périmètre scolaire mais sont déposées à l'entrée de la classe durant les cours.

SECRETARIAT SCOLAIRE : CHANGEMENT

Après plus de quatre ans au secrétariat de notre école, Mme Stéphanie Joye s'envole vers d'autres horizons professionnels. Grâce à son professionnalisme, à son esprit d'initiative et à sa méticulosité, nous avons pu répondre aux besoins actuels de notre école et je l'en remercie. Je lui souhaite de vivre une jolie aventure dans son nouveau poste.

Dès le 1^{er} décembre, **Mme Marianne de Gottrau** et **Mme Chantal Lauria** reprendront la responsabilité de l'administration scolaire. Les horaires d'ouverture du secrétariat resteront les mêmes (7h30-11h30 du lundi au vendredi). Les coordonnées ne changent pas : vous pourrez leur écrire à l'adresse secr.ep.belmont-broye@edufr.ch et les appeler au 079 869 22 06.

Pour information, **Mme Chantal Lauria** s'occupera prioritairement des dossiers administratifs des **élèves** (départs, arrivées, changement d'adresse, attestations scolaires, etc) et des **transports scolaires**. Elle travaillera le **mardi, mercredi et vendredi**.

Mme Marianne de Gottrau s'occupera notamment de la **comptabilité** (paiement des camps, etc) et des activités organisées par la commune comme les **devoirs surveillés** ou **Fritime**. Elle travaillera le **lundi, mercredi et jeudi**.

CHANGEMENT DE COORDONNÉES BANCAIRES

Nous avons effectué des modifications bancaires. Merci d'avance d'utiliser uniquement nos nouvelles coordonnées :

Administration scolaire Belmont-Broye, 1564 Domdidier
Banque Cantonale de Fribourg
CH57 0076 8300 1674 1570 2

Nous en profitons pour vous rappeler qu'avec chaque paiement, vous devez ajouter un commentaire indiquant le nom de l'élève et sa classe. Cela facilite grandement le travail de notre comptable car les élèves sont très nombreux.

PETIT CALENDRIER

- 9 DÉCEMBRE :** **congé pour tous les élèves** (journée pédagogique de l'équipe enseignante)
- 23 DÉCEMBRE :** **Traditionnelle Journée du Pull**
tous ceux qui le souhaitent viennent à l'école avec un pull de Noël